Envoyé en préfecture le 13/12/2025
Reçu en préfecture le 13/12/2025
Publié le
ID : 022-212200901-20251212-2025_12_12_03-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de Kermaria-Sulard
Séance du Vendredi 12 décembre 2025

Date convocation : 08 décembre 2025	Le 12 décembre 2025 à 18 H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur HOUSSAIS Pierre, Maire.
Membres : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 14	Présents : COLBERT Guy, DUCLUZEAU Lucile, HOUSSAIS Pierre, JADÉ Michel, LE GOFF Thibaut, LE HOUEROU Alain, LE HUEROU Audrey, MARTY Véronique, ROUGNANT Marie Jo, SOUDAIS Christiane, Absents excusés : DOUAREC Audrey donne procuration à HOUSSAIS Pierre LOZAHIC Estelle donne procuration à JADÉ Michel ; TANDA Salvatore donne procuration à SOUDAIS Christiane ; TAUPIN Christelle donne procuration à LE HOUEROU Alain ; DRU Emmanuel. Absents non excusés : Secrétaire de séance : ROUGNANT Marie-Jo

2025_12_12_03-Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026

Monsieur le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du Code Général des collectivités Territoriales permettant, avant les votes des budgets primitifs 2025, l'engagement et le mandatement des dépenses d'investissement dans la **limite du quart des crédits** ouverts aux budgets de l'exercice 2025.

Cette mesure permettra notamment de faire face à des évènements imprévus sachant que le budget ne sera pas voté avant la fin du premier trimestre. Cela autorise la dépense avant la fin du 1er trimestre : un quart de la somme.

Ainsi selon ces dispositions, il est proposé d'autoriser l'engagement des dépenses d'investissement avant les votes des Budgets Primitifs 2025 sur les bases des enveloppes financières suivantes :

BUDGET GENERAL

Chapitre	Article	Libellé article	Montant en €
20	2046	Attributions de compensation d'investissement	1174
21	212	Agencements et aménagements de terrains	250
21	2135	Install. Générales, agencements, aménagements constructions	2500
21	2151	Réseaux de voirie	7750
21	2157	Matériel et outillage technique	1250
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2500
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	4000
21	2183	Matériel informatique	500
21	2184	Matériel de bureau et mobilier	952
21	2188	Autres immobilisations corporelles	3125
23	231	Immobilisations corporelles en cours	37500
		TOTAL	**61501**

Envoyé en préfecture le 13/12/2025
Reçu en préfecture le 13/12/2025
Publié le
ID : 022-212200901-20251212-2025_12_12_03-DE

BUDGET CAMPING

Chapitre	Article	Libellé article	Montant en €
21	2131	Bâtiments	250
21	2158	Installations, matériel et outillages techniques, autres	0
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1750
21	2183	Matériel de bureau, matériel informatique	25
21	2188	Autres immobilisations corporelles	3788
		TOTAL	**5813**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise le maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans les limites du quart des dépenses inscrites au BP 2025.

La secrétaire,
Mme Marie-Jo ROUGNANT

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Pierre HOUSSAIS.

